Pépinière

Une pépinière halieutique pour une entreprise en phase de lancement

La pépinière est un outil performant destiné à favoriser les conditions de démarrage, de pérennité, de développement et d'insertion dans le tissu économique boulonnais de la jeune entreprise innovante en lui offrant des locaux à tarifs préférentiels pour une **durée maximale de 48 mois**.

Intégrer la pépinière offre également une assistance au montage du business plan et un suivi personnalisé dans les premières années.

Description

La pépinière est composée de **4 ateliers** d'une surface d'environ 350 m² chacun (locaux sociaux compris).

Les cellules de la pépinière disposent de bureaux à l'étage avec accès direct à chaque atelier.

Composition moyenne des cellules :

- un atelier de 120 m²,
- un bureau de 18 m²,
- un quai de 31 m²,
- un sas arrivée de 18 m²,
- un sas départ de 15 m²,
- une chambre froide arrivée de 12 m²,
- une chambre froide départ de 12 m²,
- un local emballages de 12 m²,
- un local déchets de 11 m²,
- un sas hygiène de 5 m²,
- un local de déconditionnement de 22 m²,
- un local produits d'entretien de 5 m²,
- un local de conditionnement de 18 m².

La pépinière est munie d'environ **180 m² de locaux sociaux** communs, proratisés entre les ateliers, répondant aux exigences légales (vestiaires, sanitaires, sécherie, ...).

Une salle de réunion et une cafétéria sont mises à disposition à l'étage de la pépinière.

Les tarifs et conditions de location

Tarifs* pépinières (Prix en € HT/m²/mois)

- Délai maximum d'occupation : 48 mois.
- Exonération de la taxe foncière.
- Afin de faciliter l'installation des créateurs dans les ateliers (travaux, mis en service des installations...), mise à disposition gracieusement des locaux pour une durée maximale d'un mois précédant l'intégration dans la pépinière sous réserve de la transmission d'une attestation d'assurance.

Atelier pépinière

- 1er semestre : 5,00 €
- 2nd semestre : 6,00 €
- 3ème semestre : 7,00 €
- 4ème semestre : 8,00 €
- 5ème semestre : 10,00 €
- 6ème semestre : 12,00 €
- 7ème semestre : 14,00 €
- 8ème semestre : 16,00 €

Bureau pépinière

- 1er semestre : 5,00 €
- 2nd semestre : 6,00 €
- 3ème semestre : 8,00 €
- 4ème semestre : 10,00 €
- 5ème semestre : 12,00 €
- 6ème semestre : 14,00 €
- 7ème semestre : 15,00 €
- 8ème semestre : 16,00 €

Un dépôt de garantie de 2 mois de loyer équivalent au 8ème semestre.

* Tarifs au 1er janvier 2025

A ces redevances s'ajoutera la refacturation du montant des dépenses relatives au coût de la dératisation et de la désinsectisation des parties communes.

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

› ARCHIVES › DÉSINSCRIPTION

https://www.agglo-boulonnais.fr/attractive-et-innovante/se-lancer-et-simplanter/haliocap/pepiniere?